

« Autour du Barsac »
Un patrimoine de qualité pour les générations futures

Siège social :

Payzac, le 6 février 2011

Jean Chambon
Le Barsac
07230 Payzac

jean.chambon@free.fr

Site : <http://lebarsac.free.fr>

STOP AU GAZ DE SCHISTE !

Madame, Monsieur,
Cher(e) adhérent(e),

La radio, la télévision et la presse écrite se font abondamment l'écho, en ce moment, des très graves menaces qui pèsent sur tout le Sud-Est de la France quant à la qualité de son sol et de son sous-sol. La raison de cet émoi : plusieurs permis de prospection de gaz emprisonné dans les couches de schiste situées à une profondeur de 2 000 à 3 000 mètres ont été délivrés en catimini par le ministère de l'Écologie. Les premiers forages seraient imminents.

Il faut savoir que la législation française attribue la propriété du sous-sol à l'État et non au propriétaire du sol. De ce fait l'État, appliquant souverainement le code minier récemment modifié, est seul maître pour décider de l'exploitation des ressources souterraines. À l'heure actuelle, aucune étude d'impact, aucune enquête publique, aucune consultation des collectivités locales et des innombrables associations concernées n'a eu lieu.

Sur la base des informations techniques très documentées qui circulent sur Internet (en provenance des sites d'exploitation en cours dans d'autres parties du monde), la population sait à quoi s'attendre pour de longues années :

- * paysages ravagés par les derricks installés tous les 400 à 500 mètres,
- * routes défoncées et encombrées par les norias de camions de fort tonnage apportant et évacuant les quantités colossales d'eau, de sable et de produits hautement toxiques nécessaires à l'extraction du gaz,
- * sous-sol complètement déstabilisé par les fracturations hydrauliques destinées à libérer le gaz emprisonné dans les couches de schiste,
- * nappes phréatiques et réseaux aquifères souterrains dangereusement perturbés et pollués à jamais par les résidus toxiques imprégnant la roche,
- * pollution de l'air due à l'accroissement des gaz d'échappement et aux gaz brûlés dans les torchères dans l'attente de l'acheminement des gaz extraits,
- * destruction du cadre de vie naturel préservé (labels de qualité, appellations d'origine, etc.),
- * effondrement de l'activité touristique et agricole, sources principales de revenus directs et indirects de la majeure partie de la population.

Face à une telle agression, notre association a décidé de se joindre au collectif d'opposition à cette prospection/exploitation en invitant ses adhérents à signer – individuellement ! – la pétition en ligne « **Gaz de schiste : non merci !** » que vous trouverez sur le site « www.petition24.net »

Pour toute information technique, consulter le site : « www.frapna.org »

Pour tout contact : « collectif07sgds@frapna.org »

D'avance nous vous remercions de votre précieux soutien et vous prions de croire, Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e), en nos sentiments les meilleurs.

Pour le comité directeur,

Le président,

Jean CHAMBON

Copie adressée par courriel au collectif ardéchois « Stop au gaz de schiste »,
39 rue Jean-Louis Soulavie à 07110 Largentière.